



Secrétariat

11 décembre 2025

Circulaire

Circulaire de la Secrétaire générale

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : **Jours fériés à l'Autorité internationale des fonds marins en 2026**

1. Les jours fériés en 2026 seront les suivants :

Jour de l'An	Jeudi 1 ^{er} janvier
Mercredi des Cendres	Mercredi 18 février
Eid al-Fitr	Vendredi 20 mars
Vendredi saint	Vendredi 3 avril
Lundi de Pâques	Lundi 6 avril
Eid al-Adha	Mercredi 27 mai
Fête de l'indépendance	Jeudi 6 août
Fête des héros nationaux	Lundi 19 octobre
Noël	Vendredi 25 décembre
Lendemain de Noël	Lundi 28 décembre*

2. La liste est le reflet de la pratique suivie par toutes les organisations du régime commun des Nations Unies à Kingston, selon laquelle l'observation d'un jour férié à l'occasion de chacune des deux fêtes musulmanes de l'Eid al-Fitr et de l'Eid al-Adha est obligatoire. Si des membres du personnel souhaitent observer d'autres fêtes nationales, locales ou religieuses, comme cela a été le cas ces dernières années, ils sont encouragés à prendre un congé annuel et devraient en principe y être autorisés par leur supérieur ou supérieure hiérarchique.

3. Les jours fériés fixés par l'Organisation des Nations Unies pour 2026 pour le Siège de l'Organisation s'appliqueront aux membres du personnel en poste au Bureau de l'Observatrice permanente de l'Autorité internationale des fonds marins auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

La Secrétaire générale
(Signé) Leticia Carvalho

* Le lendemain de Noël tombant le samedi 26 décembre, le lundi 28 décembre sera chômé.

